

LES MISSIONS D'UN TRIBUNAL DE COMMERCE : RENCONTRE AVEC DES JUGES ET GREFFIERS

Découvrez les missions et l'organisation d'un tribunal de Commerce à l'occasion d'une rencontre privilégiée avec des juges et greffiers.

DESCRIPTIF

Le principe fondamental d'un Tribunal de Commerce : la justice pour les entrepreneurs rendue par leurs pairs

Le saviez-vous ?

Entreprises et commerces en difficulté, le Tribunal de Commerce peut vous apporter des solutions ! Mais, il peut aussi vous aider à résoudre vos litiges par la conciliation, à renégocier vos contrats ou encore à faciliter le recouvrement de vos créances.

Jacques MARCANT- Président du Tribunal de Commerce de Salon de Provence
et

Luc Frison - Membre élu - CCI Marseille Provence

Vous convient à une réunion d'échanges
suivie d'un apéritif convivial offert par l'AJACOSAP (Association des Juges)

MARDI 24 SEPTEMBRE à 18h00

481, Bd de la République - Salle d'audience du Tribunal - Salon de Provence
(parking gratuit Boulevard Danton)

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription obligatoire

ADRESSE ET HORAIRE

Tribunal de Commerce de Salon de Provence

481, Bd de la République
- Salle d'audience du Tribunal
13300 Salon de Provence

Horaires : 18h00

